

# LES DEUX ROUES

! débrider ça peut tuer !

**MEILLEURE VISIBILITÉ**

Pour être plus visible :

- porter un gilet rétro réfléchissant
- avoir allumé les phares de son véhicule
- avoir des catadioptres
- avoir sur son casque des stickers rétro réfléchissants

## LES DANGERS



Un accident qui peut arriver :

- La mort
- handicaps physiques ou mentaux

## DÉBRIDAGE

↓  
illégal

La peine d'amende :

- conduite non conforme : 150€
- revende du véhicule : 7500€
- bruit excessif : 60€

Si le véhicule est débrider, lors d'un accident il ne sera pas couvert. Frais médicaux ou remise en état du scooter à votre charge.

kitage : 1500€  
sans assurance : 3750€  
ou configuration du 2 roues.

## LES CONSÉQUENCES

## Angles morts

Angles morts :

C'est un angle qui n'est pas visible par le conducteur.

Sur un 2 roues les angles morts se situent à gauche et à droite et à l'arrière.

Sur une voiture c'est à droite et à gauche du véhicule que se situent les angles morts.

Sur un camion il y a des angles morts grand le 2 face est tout près de l'avant du camion, quand il est tout près à l'arrière et à droite et à gauche.

## MESURES DE PRÉVENTION

### Equipements obligatoires / recommandés

Obligatoires :

- plaque d'immatriculation
- casque intégral
- feu arrière / avant
- 4 stickers rétro réfléchissants
- gants spécifiques
- rétroviseur gauche
- avertisseur sonore
- catadioptres
- pot d'échappement
- certificat d'immatriculation
- gilet rétro réfléchissant
- ⊕ d'assurance (seulement à Paris)

Recommandés :

- blouson
- pantalon
- chaussures montantes
- rétroviseur droit
- gilet rétro réfléchissant



les angles morts d'un scooter